



FestiVaLeurE – 15^e édition

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COURTS-MÉTRAGES

1^{er}-29 mars 2023

Le règlement est proposé et mis en œuvre par les étudiants du Master **Tourisme, Parcours Ingénierie Touristique et Culturelle** de l'Université Le Havre Normandie dans le cadre du projet **FestiVaLeurE**,

avec la participation de l'association étudiante **Culture & Co**,

à retourner, daté et signé, avant le 5 mars 2023 minuit uniquement :

- par courriel : festival.festivaleure@gmail.com.

- * **Art. 1** : Le concours de courts-métrages est porté par l'association Culture & Co.
- * **Art. 2** : La projection des films sélectionnés pour le concours de courts-métrages se déroulera le 15 mars 2022.
- * **Art. 3** : Les films doivent traiter du thème de l'édition 2023 de FestiVaLeurE :

« **Change ta vie!** ».
- * **Art. 4** : Le concours de courts-métrages est ouvert à tout public, étudiant ou non, individuel ou collectif.
- * **Art. 5** : La durée des films ne doit pas excéder 15 minutes.
- * **Art. 6** : Les films doivent être envoyés à l'équipe organisatrice pour la sélection : format numérique uniquement par mail et **sous format MOV avant le 5 mars 2023** (réception avant minuit).
- * **Art. 7** : Les participants au concours de courts-métrages doivent avoir envoyé, uniquement par courriel, leur fiche d'inscription avant le **28 février 2023** (réception avant minuit) afin de faire part de leur intention de participer à ce concours.
- * **Art. 8** : Tous les frais liés à la réalisation et à la participation à ce concours sont entièrement à la charge des participants.